REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.
Internet : www.cdg79.fr / e.mail : cdg79@cdg79.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 MAI 2023

DELIBERATION N° 5 : Travaux d'aménagement de l'accueil du patio et du siège du CDG – Délégation au Président pour la passation et la signature des marchés de travaux.

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux du mois de mai, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE.

Date de convocation : 11 mai 2023

Etaient présents : 14 membres titulaires et suppléants
M. Alain LECOINTE, M. Jean-Marc BERNARD, M. Jacques BILLY, M. Johnny BROSSEAU, Mme Maryse CHARRIER, Mme Sylvie COUSIN, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, Mme Nadine KIMBOROWICZ, M. Hervé LE BRETON, Mme Corine MICOU, M. Olivier POIRAUD, M. Jean-Michel RENAULT, M. Michel RICORDEL, M. Michel CHANTREAU.

Etaient excusés : M. Jérôme BARON, M. Stéphane BAUDRY, Mme Marie-Noëlle BEAU, Mme Chantal BRILLAUD, Mme Armelle CASSIN, M. Patrice CESBRON, Mme Maryline GELÉE, Mme Claudine GRELLIER, M. Roland MORICEAU, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, M. Jean-François MOREAU, M. Jean-François RENOUX.

- Monsieur DARBON, Trésorier - excusé

Monsieur le Président rappelle que le CDG79 a confié une mission de maitrise d'œuvre au cabinet Tech'Ligne (Niort) pour l'aménagement de l'espace d'accueil et la réalisation d'une salle de réunion dans le hall-patio du siège situé au 9 rue Chaigneau.

Le projet d'aménagement a été présenté en février 2023, accompagné d'un chiffrage estimatif fixé à la somme de 88 000 € HT. La durée des travaux serait d'environ 8 semaines, avec un début de chantier à partir du mois de septembre 2023.

La rédaction du cahier des charges techniques et de la décomposition des prix globale et forfaitaire (DPGF) est en cours. La consultation des entreprises selon une procédure adaptée avec la sollicitation de 3 devis par lots, pourrait être organisée au début du mois de juin, avec une remise des offres fin juin et une attribution mi-juillet.

Eu égard au calendrier des séances du Conseil d'administration, il est proposé au Conseil d'administration de donner délégation au Président pour procéder à la consultation des entreprises, attribuer les marchés et signer les actes d'engagement avant le lancement de la consultation, dans la limite de l'enveloppe financière suivante (conformément aux crédits budgétaires inscrits au budget primitif 2023) :

N° Lot	Intitulé du lot	Description	Montant estimatif HT
1	Démolition - Gros œuvre	Démolition de l'emmarchement et du muret de l'entrer Dépose de la banque d'accueil Réalisation du nouvel l'emmarchement	12 000,00 €
2	Porte automatique	Entre la zone d'accueil et le Hall	8 200,00 €
3	Cloison amovible et démontable	Box d'accueil Box de la salle de réunion y compris la vitrophanie	26 000,00 €
4	Plafonds suspendus	Dépose des plafonds existants : accueil, dégagement rdc, dégagement r+1 Fourniture et pose des ossatures et des dalles en blanc : accueil, dégagement rdc, dégagement r+1, box d'accueil et box du hall	7 500,00 €
5	Peinture - Revêtement de sol souple	Peinture : zone accueil Papier peint : box accueil et box hall Vitrophanie sur le châssis vitrée à l'entrée PMR Ragréage Fourniture et pose de sol PVC (accueil, escaliers, dégagement et hall y compris les boxs) Fourniture et pose de plinthe	23 000,00 €
6	Electricité	Dépose et repose d'éléments divers pour la réalisation du chantier Electrification de la box du hall Luminaires suspendus box du hall Dépose des appliques de l'accueil	10 000,00 €
7	Chauffage - Ventilation	Dépose et repose des radiateurs et bloc clim pour la réalisation du chantier Déplacement d'un radiateur	1 300,00 €
MONTANT TOTAL HT ESTIMATIF DES MARCHES			**88 000,00 €**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- De DONNER délégation à Monsieur le Président pour la consultation des entreprises,
- D'AUTORISER Monsieur le Président à attribuer les marchés,
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les actes d'engagement avant le lancement de la consultation, dans la limite de l'enveloppe financière mentionnée ci-dessus.

Ainsi délibéré et signé après lecture,

Le Président,

CENTRE DE GESTION DES DEUX-SÈVRES * 79 *

Alain LECOINTE

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, pour excès de pouvoir, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Délibération télétransmise en Préfecture le : 26 MAI 2023
Accusé réception le : 26 MAI 2023

EXÉCUTOIRE

Publiée le : 26 MAI 2023
Certifiée conforme à l'original
Saint-Maixent-l'École, le :

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général,

CENTRE DE GESTION DES DEUX SEVRES ★ 79 ★

Cyrille DEVENDEVILLE

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, pour excès de pouvoir, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.